



Dossier de presse



BIEN VIEILLIR CHEZ SOI ! UN ENJEU SOCIÉTAL



Nicolas SAUMONT - Mickaël COHEN
Co-fondateurs - Directeurs DOMetVIE





Expert dans les travaux d'aménagements adaptés

Touchés personnellement par les problématiques d'adaptation du logement pour un proche en situation de dépendance et désireux d'entreprendre, NICOLAS SAUMONT et MICKAEL COHEN ont décidé de créer DOMetVIE, la **première société spécialisée** pouvant accompagner les séniors sur **l'ensemble de leurs projets d'autonomie**.

Rester à domicile le plus longtemps possible est un besoin sociétal et humain. DOMetVIE est convaincu que le bien-être de nos aînés et des personnes à mobilité réduite passe par un habitat **confortable, sécurisant et valorisant**.

Par son métier, DOMetVIE aide les familles à solutionner leurs difficultés, et participe au plan de l'Etat pour maintenir les aînés à domicile.

Depuis sa création en 2013, les valeurs DOMetVIE, s'articulent autour de 3 piliers :

- **La proximité** : L'humain, le partage et la convivialité sont au cœur du réseau DOMetVIE
- **La qualité** : Les produits sont rigoureusement sélectionnés, les installateurs qualifiés et formés et l'expérience client est maîtrisée
- **L'écoute** : Le dialogue et le partage sont au cœur des projets DOMetVIE.

DOMetVIE a accompagné plus de 3 000 familles. Ces projets ont été menés avec le savoir-faire de 56 franchisés dans toute la France.

L'idée de franchise est apparue comme une évidence très rapidement, pour les deux fondateurs, souhaitant organiser un réseau fiable pour garantir un suivi local en profitant d'une expérience nationale.

Ce réseau de franchisés passionnés soucieux de l'avenir et du bien-être de notre société vieillissante, créateurs d'emploi et de liens intergénérationnels porte l'accompagnement et les relations avec un grand nombre d'acteurs comme les prescripteurs médicaux, les associations, les collectivités et surtout les clients eux-mêmes.

Avec une population française vieillissante, **un tiers de la population aura plus de 60 ans en 2030**. DOMetVIE, malgré ses 10 ans, n'en reste pas moins aux prémices de cette tâche, car la mission est grande et DOMetVIE se tient prêt et s'organise pour offrir la meilleure réponse à nos aînés. DOMetVIE, s'investit pour les seniors et pour l'avenir.





Les produits

Spécialiste de l'aménagement de l'habitat des séniors, DOMetVIE sélectionne et préconise des produits tendance et étudiés pour sécuriser une clientèle sensible à l'autonomie et au bien vieillir chez soi.

Les équipes de DOMetVIE mettent leurs compétences au service du bien-être de nos aînés, en leur proposant des **produits modernes et design** dans un habitat adapté.

Pièce par pièce, DOMetVIE imagine et préconise des **solutions clé en main**.

La salle de bain Personne à Mobilité Réduite (PMR) :

- Douche sécurisée
- Accessoires et équipements sécurité
- Revêtement mural
- Revêtement de sol antidérapant

Escalier :

- Monte-escalier
- Rampe

Cuisine :

- Meuble
- Plan de travail PMR
- Robinetterie (mitigeur à ailettes)
- Électroménager

Domotique :

- Chemin lumineux
- Portes et volets électriques et pilotables
- Condamnation et décondamnation de la porte d'entrée à distance

Extension de maison et studio de jardin





Salle de bain



Les solutions ont été pensées pour convenir à tous les types de salles d'eau, elles apportent **confort** et **sécurité**.

Les gestes sont ainsi facilités, les risques de chutes anticipés et **l'autonomie et l'intimité sont préservées**.

Monte-escalier



Le monte-escalier est **confortable** et synonyme de **liberté** !

Une gamme complète de monte-escaliers électriques et autres équipements : plateforme élévatrice, rampe d'accès PMR, etc.

Cuisine



DOMetVIE a imaginé pour ses clients un aménagement de cuisine PMR qui facilite le quotidien en respectant **l'esthétisme** attendu de tous tout en ne négligeant pas l'aspect **fonctionnel** nécessaire.

Domotique



Parce-que chaque projet est unique, DOMetVIE, imagine un habitat qui anticipe vos besoins et vous facilite la vie !

Ainsi l'ouverture des volets, des lumières, des portes d'entrée ... peuvent être **commandées à distance** pour les personnes en perte de mobilité.

Extension



La solution parfaite pour conserver **l'intimité** de chacun tout en conservant **l'indépendance** de nos proches et ainsi être à **proximité** en cas de besoin.

DOMetVIE propose une gamme d'extension de jardin.



BIEN VIEILLIR CHEZ SOI ! UN ENJEU SOCIÉTAL

Avec l'augmentation de l'espérance de vie, le nombre de personnes âgées ne cesse d'augmenter, posant de nouveaux défis pour les gouvernements, les communautés et les individus.

Selon l'étude menée par le ministère de la santé, ChuPADom, en France, **un tiers de la population aura plus de 60 ans d'ici 2030**. A l'heure actuelle, seuls **6% des logements sont adaptés**.

L'un des principaux défis auxquels sont confrontés les personnes âgées est l'**adaptation** de leur habitat à leurs **besoins**.

L'adaptation de l'habitat peut prendre plusieurs formes : de la simple installation de barres d'appui dans la salle de bain à la rénovation complète de la maison pour y inclure des rampes d'accès, un monte-escalier, des portes et salles de bain accessibles en fauteuil roulant ! Cela peut permettre aux aînés et aux personnes en situation de handicap, de continuer à vivre chez eux en toute **sécurité** et avec **dignité**.

« Vivre dans un environnement familial rassure les aînés, apporte le sentiment d'indépendance. »

De nombreux aînés souhaitent rester chez eux le plus longtemps possible, mais leur domicile peut ne plus être accessible, sécuritaire ou confortable. Vivre dans un environnement familial **rassure** les aînés, apporte le sentiment d'**indépendance** et leur permet de maintenir des **relations sociales** avec leurs voisins.

Il est essentiel que les personnes âgées aient le choix en matière de logement et qu'elles puissent être informées des options disponibles. Les gouvernements et les communautés peuvent également jouer un rôle important en offrant des programmes d'adaptation de l'habitat pour maintenir les aînés chez eux.

Le vieillissement de la population pose de nombreux défis en matière d'adaptation du parc immobilier. Cette problématique doit absolument être prise en considération pour **faciliter le quotidien** de nos aînés et personnes en situation de handicap et ainsi garantir leur **sécurité à domicile**.





Les chiffres

Source enquête ChuPADom, réalisée par le ministère de la santé publique.

En 2030,
1/3 de la
population
aura plus
de 60 ans

2 millions
de chutes
par an

2 milliards
d'euros de
soins par an

100 000
hospitalisations
par an

Près de
10 000
décès par an

Seulement
6% des
logements
français
adaptés

15%
des chutes
pendant
la toilette

20%
des chutes
dans la
chambre

45%
des chutes
causent des
fractures



Dossier de presse



Aujourd'hui, à 42 ans, j'ai été dans une autre vie commercial au sein d'un groupe pharmaceutique. Très proche de mon grand-père, atteint de la maladie de Parkinson, ce dernier a toujours refusé qu'on le place en maison de retraite. Mais, quand mon grand-père s'est retrouvé en fauteuil roulant, je me suis aperçu que son appartement n'était tout simplement pas adapté : prises trop basses, portes trop lourdes et trop étroites, baignoire inaccessible...

Aussi je me suis mis en tête d'y faire effectuer des travaux :

« Là, j'ai réalisé à quel point on est seul face à des artisans qui ne connaissent pas les besoins spécifiques des seniors. » Il se souvient, par exemple, du plombier qui a remplacé la baignoire par une douche dont le bac était... à 20 centimètres du sol, donc pas plus facile d'accès que la baignoire originelle !

« Un soir, je me suis confié à un ami d'enfance, ingénieur de son métier. J'étais découragé, j'avais l'impression que je n'arriverais pas à maintenir mon grand-père à domicile. Ensemble, on a eu une révélation : et si on proposait aux personnes âgées un service clés en main qui offre l'expertise, le recrutement des ouvriers et le suivi du chantier ? »

C'est ainsi qu'est né DOMetVIE, en 2012. Depuis maintenant 7 ans, mon associé et moi-même avons développé un concept unique en franchise sur tout le territoire, où des chefs d'entreprise mènent à bien de nombreux projets avec une expertise et un savoir-faire élaboré depuis plusieurs années.

Chaque jour, l'ensemble du réseau visite une centaine de foyers en France : « On n'imagine pas les conditions dans lesquelles vivent certains seniors. Nous avons vu des gens qui ne se lavaient plus de puis des semaines parce qu'ils n'arrivaient pas à entrer dans leur baignoire. D'autres qui vivaient dans le noir parce qu'ils ne pouvaient plus monter sur un escabeau pour changer les ampoules... »

Les franchisés du réseau leur conseillent les travaux qui pourraient améliorer leur quotidien, en tenant compte de leur budget et de leurs goûts.

La vocation de DOMetVIE est de rendre ses clients plus autonomes dans leur habitat et leur apporter confort et bien-être dans l'utilisation des solutions au quotidien.

Ce qui rend DOMetVIE unique c'est la présence d'un interlocuteur unique de proximité encre dans l'écosystème local du maintien à domicile avec une prise en charge de A à Z du projet. DOMetVIE propose ainsi des solutions d'aménagement clé en main, non stigmatisantes, de qualité et à prix accessible avec une durée d'installation rapide : entre 1 et 5 jours. Pour cela, les agences franchisés s'appuient sur des installateurs qualifiés, formés et suivis, ce qui apporte la réassurance d'une marque de proximité, soucieuse de son expérience client. Un petit plus qui fait la différence !



Les services DOMetVIE en France

L'agence propose un service global axé sur l'accompagnement total du client : du diagnostic de l'habitat en passant par le conseil en financement.

DOMetVIE accompagne à chaque étape du projet d'autonomie des séniors.

Avec des services toujours à la pointe de l'actualité, DOMetVIE répond parfaitement à l'aménagement de l'habitat des séniors, un **accompagnement** qui commence dès l'entrée du logement des clients, et jusqu'à la salle de bain. Avec une réponse à 360°, DOMetVIE **sélectionne** produits et prestataires avec **attention** et **professionnalisme**.

Les dernières réglementations et subventions ne sont pas en reste puisque DOMetVIE met un point d'honneur à **rendre accessible** l'aménagement de l'habitat, pour les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite ayant des **revenus restreints**.

Les équipes DOMetVIE mettent un point d'honneur à maintenir la **dignité** de leurs clients malgré l'adaptation de leur logement, et recherchent sans cesse de nouveaux produits répondant aux normes et aux **tendances actuelles** afin de supprimer les connotations hospitalières qui ont pu exister auparavant.

Les services DOMetVIE en France :

Audit et conseil à l'aménagement de l'habitat, avec **consultation de professionnels de santé**.

- Aide au financement, ou à la recherche d'aides et de subventions, avec l'accompagnement de **professionnels**.
- Pose et prise en charge des travaux, avec l'aide de professionnels du bâtiment, en maîtrise d'ouvrage et **artisans locaux**.



Les aides

La France fait partie des pays les mieux organisés autour de l'adaptabilité de l'habitat des seniors.

Pour autant, il existe une multitude d'aides et il n'est pas toujours aisé de s'y retrouver. DOMetVIE conseille et oriente les clients vers les solutions les plus pertinentes en fonction de leur situation :

- L'**ANAH** dans le cadre de « Bien vieillir chez vous avec Habiter facile » pour les propriétaires occupants.

Pour la catégorie «ressources très modestes» : 50 % du montant total des travaux HT. L'aide Habiter facile est de **10 000 € maximum**.

Pour la catégorie «ressources modestes» : 35 % du montant total des travaux HT. L'aide Habiter facile est de **7 000 € maximum**.

- La **CARSAT**, Caisse d'Assurance Retraite et Santé Au Travail, dispose d'un fonds extra-légal permettant de financer des travaux d'adaptabilité du logement tels que le remplacement d'une baignoire par une douche. Cette aide est attribuée aux retraités du régime général (anciens

salariés du secteur privé, artisans ou commerçants) ou retraités de l'État (anciens fonctionnaires civils ou ouvriers de l'État).

Le montant de l'aide peut atteindre **3 500 €**.

- Le **crédit d'impôts de 25%** du montant des travaux limité à 5 000 € pour une personne seule, ou 10 000 € pour un couple, sous réserve que les travaux soient facturés avant le **31 décembre 2023**.

Annoncée en novembre 2021, **MaPrimeAdapt'** est une aide financière permettant d'adapter les logements des personnes âgées. Elle entrera en vigueur le **1er janvier 2024**.

Destinée aux personnes propriétaires de plus de 70 ans, cette aide financière d'État a pour but d'améliorer l'habitat des personnes âgées. Elle vise à payer certains travaux améliorant l'ergonomie du logement ou à financer l'installation d'équipements, et est soumise à certains critères. L'objectif est de favoriser le maintien à domicile et ainsi éviter le placement coûteux, en hébergement spécialisé.





Dossier de presse



Un réseau local, une notoriété nationale

Dans une logique de partage et de collaboration, le groupe DOMetVIE s'entoure de **partenaires** à la hauteur des attentes de ses clients. De la décoration à la pose, en passant par le financement ou encore la maîtrise d'œuvre, les solutions sont **multiples et adaptables** aux besoins de chacun.

Profitant du savoir-faire d'un réseau national, les franchisés ont néanmoins conscience des spécificités et différences de chaque région et s'appuient sur des **artisans locaux** partageant les mêmes **valeurs**. DOMetVIE et son réseau garantit à ses clients un savoir-faire et un savoir-être local et ancré dans le territoire.

Cette façon de travailler est propice à un **service de proximité** et de **confiance** dans toutes les étapes de l'accompagnement.



“Mariés depuis 65 ans, nous ne voulons pas être séparés”

Germaine et Robert, un couple de clients ont bien voulu répondre à nos questions et nous en dire plus sur leurs besoins et attentes du quotidien.

Depuis combien de temps êtes-vous installés dans votre logement ?

Cela fait 22 ans que nous sommes installés dans notre maison. A l'époque, nous avons eu beaucoup de travaux que mon mari a réalisés en grande partie lui-même. C'est une maison qui a accueilli et qui accueille encore nos enfants et nos petits enfants, mais qui devient inadaptée à nos âges.

Quelles tâches du quotidien deviennent difficiles à exécuter ?

Mon mari aime beaucoup jardiner, et nous aimons profiter de notre véranda. Mais avec ses problèmes de santé cela devient de plus en plus difficile, d'abord d'accéder au jardin, mais aussi de jardiner au sol. Le ménage et les tâches ménagères comme le repassage deviennent compliqués. Heureusement, nous avons une aide à domicile et les enfants nous aident beaucoup, mais il est vrai que nous sommes de plus en plus dépendants.

Quels travaux auriez-vous besoin de réaliser pour profiter pleinement de votre habitation ?

Nous avons fait appel à DOMetVIE pour installer

des barres de maintien là où c'était nécessaire, et notamment pour aller au jardin. Mais il nous faudrait revoir la circulation dans la maison, nous sommes équipés de déambulateurs et la circulation est parfois compliquée. L'accès aux étages devient difficile et le jardin représente de nombreux risques de chutes, sans parler de la salle de bain qui n'est plus adaptée. Peut-être qu'un monte-escalier, un nouveau receveur et une nouvelle vasque pourraient nous rendre le quotidien plus facile. Aujourd'hui, nous souhaitons faire appel à un professionnel, qui nous aide à trouver des solutions et pourquoi pas des solutions de financement et prise en charge.

Quelles sont les motivations à rester dans votre domicile ?

Cela fait 22 ans que nous rénovons et aménageons notre maison, nous avons nos habitudes dans un quartier calme à proximité des commerces où nous aimons faire nos courses. Et puis, nous sommes mariés depuis 65 ans et nous ne voulons pas être séparés en arrivant dans une institution. Nous voudrions garder nos passions, j'adore les fleurs et mon mari aime passer du temps au jardin, je ne pense pas que nous aurions ça ailleurs que chez nous, et encore moins avec nos moyens.

Dossier de presse



Dossier de presse



Dossier de presse



Dossier de presse



Contact presse :

Mickaël COHEN
m.cohen@dometvie.fr
06 64 15 15 06